



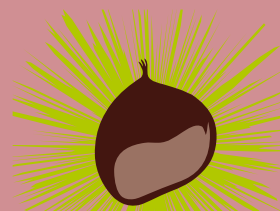
La rentrée



LE COLUMBARIUM
point sur le projet



LA VIE
du village



LA 45^{ÈME} FÊTE
des Marrons



ZOOM
Paroles de voyageurs

Et aussi :



Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie
38260 Gillonnay
☎ 04 74 20 53 44

✉ mairie@gillonnay.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, papiers d'identité, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

i Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.



Entre Noël et Nouvel an, le secrétariat de mairie sera ouvert le lundi 26 de 9h à 12h et le mercredi 28 de 13h30 à 16h30.

Les élus tiendront une permanence le samedi 31 décembre de 10h à 12h pour recevoir les inscriptions sur les listes électorales.

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23
 Association des familles .04 74 20 31 03
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46
 Service des eaux.....04 74 20 86 73
 Gendarmerie.....17
 Pompiers18
 SAMU15

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout Français, fille ou garçon, âgé de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent sa date anniversaire, en se présentant à la mairie de son domicile muni :

- de sa carte d'identité ou de tout document prouvant sa nationalité
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile.

Suite à cette démarche, il sera convoqué pour participer à la Journée « Défense et Citoyenneté ».

SE RENDRE AU MARCHÉ LE JEUDI

Service de taxi

Le Centre Communal d'Action Sociale participe au financement du service de taxi, mis en place le jeudi matin dans la commune à l'intention des personnes souhaitant se rendre au marché de La Côte Saint-André. Le départ et le retour se font au domicile des utilisateurs. Le prix de la prestation est fixé à 5 €.

Pour bénéficier de ce service, contactez directement le Taxi de Saint-Hilaire de la Côte ☎ 06 15 15 05 18

Une navette pour le marché

Pour rejoindre le marché en toute tranquillité, la ville de La Côte Saint-André a mis en service le jeudi matin une navette gratuite reliant le parking du château et la place de l'Hôtel de ville.

ALLER		RETOUR	
Château → Marché		Marché → Château	
8h00	8h05	8h30	8h35
8h50	9h00	9h40	9h45
10h00	10h10	10h50	10h55
11h10	11h20	11h50	11h55

DES AIDES POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Acteurs du développement économique du territoire, les artisans et commerçants peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'aides financières pouvant aller jusqu'à 5 000 € et d'un accompagnement individuel personnalisé. Notamment s'ils souhaitent moderniser leur entreprise, acquérir des équipements, réaliser des aménagements de mise en accessibilité.

i Pôle Développement Économique de Bièvre-Isère Communauté :

☎ 04 76 65 43 03

ou ✉ deveco@bievre-isere.com

🌐 <http://bievre-isere.com/entreprendre/les-raisons-dinvestir/nos-aides-pour-leconomie-de-proximite/>



ÉLECTIONS 2017

En 2017, les électeurs seront appelés aux urnes :

- les 23 avril et 7 mai pour élire le Président de la République.
- les 11 et 18 juin pour désigner les députés.

Les conditions requises pour pouvoir voter :

- être de nationalité française.
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier tour de scrutin.
- jouir de ses droits civils et politiques.
- être inscrit sur les listes électorales.



L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elle se fait d'office pour les jeunes Français ayant atteint l'âge de la majorité si, à 16 ans, ils ont accompli la démarche obligatoire de se faire recenser dans leur commune.

S'ils n'ont pas reçu confirmation de cette inscription par courrier, il leur faut s'adresser au secrétariat de mairie pour la régulariser

Pour se faire inscrire, les nouveaux habitants doivent se présenter au secrétariat de mairie au plus tard le 31 décembre, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile.



PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Vous avez besoin d'être orienté et de vous renseigner sur vos droits ? Il est possible d'accéder gratuitement aux services d'un avocat qui étudiera vos demandes et vous conseillera dans vos démarches. Ce service est mis en place par Bièvre-Isère Communauté.

i Les permanences ont lieu le jeudi de 17h30 à 19h15, à la mairie de S'-Étienne de S'-Geoirs.

Infos et rendez-vous ☎ 04 76 93 51 46.

L'AUTO-PARTAGE EN BIÈVRE-VALLOIRE



LE COVOITURAGE

Lancé par le Département de l'Isère en partenariat avec les trois intercommunalités de Bièvre-Valloire, avec des phases d'expérimentation dans les communes de S'-Étienne de S'-Geoirs et La Côte S'-André, Autop' est un dispositif qui encadre la location de voitures entre particuliers.

Facile, rapide, la formule est sûre. L'assurance spécifique comprise dans le prix de la location garantit le bonus du propriétaire. Les transactions se font par le biais du site Internet.

Simple, convivial, économique, écologique et pratique, le covoiturage est possible sur le territoire de Bièvre-Valloire.

Quelques clics suffisent pour s'inscrire et pour visualiser les coordonnées des covoitureurs affichées sur une carte interactive.

Les contacts se font par courriel ou téléphone. Une alerte mail ou SMS prévient les personnes empruntant le même itinéraire.



🌐 www.autop-bievre.fr



🌐 www.bievrevalluire-covoiturage.fr



Ce bulletin municipal automnal nous donne l'occasion de revenir sur la rentrée. Celle des élèves de retour à l'école après les vacances estivales et de tous ceux qui les accompagnent au quotidien dans leur apprentissage. Celles des associations qui ont repris leurs activités et assurent de ce fait l'animation de la commune. L'exemple le plus symbolique en est la fête des Marrons qui dès sa création, s'est rapidement imposée comme un événement festif fédérateur dans la vie du village.

Après une pause aoûtienne, l'équipe municipale a elle aussi fait sa rentrée. Le dossier prioritaire sur lequel elle travaille actuellement est la réorganisation des services périscolaires, consécutive à la dissolution, effective au 31 décembre, de l'association des familles qui depuis longtemps en assurait la gestion. Nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec les enseignants et les personnes encadrant nos enfants dans le cadre scolaire et périscolaire et nous continuerons à le faire. J'en profite pour adresser une nouvelle fois mes remerciements à tous les membres de l'association qui se sont succédé au fil des années et se sont investis pour assurer leur bon fonctionnement.

Nous ferons aussi un point sur les travaux effectués au cours des derniers mois et sur l'avancée des dossiers en cours. Je pense à la construction du columbarium que nous vous présentons dans ces pages.

En tant qu'élus d'une commune membre d'une intercommunalité en constante évolution, nous nous engageons activement au sein des instances qui la régissent. Le plus gros dossier concerne actuellement l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui sera le document d'urbanisme de référence sur l'ensemble du territoire.

Autant de réflexions que nous abordons avec un objectif : préserver la qualité de notre cadre de vie.

Jean-Louis Didier
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Louis Didier, maire.

Conception, rédaction et mise en page
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

Photos
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,
Florian Goncelin, Gillonnay Cyclo Club.

Comité de lecture
Francine Ehrler, Claudine Guillaud,
Florence Marion, Emmanuelle Pinto,
Fernand Rabatel.

Couverture
Animation à la bibliothèque.

Impression
Imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André.

novembre
2016

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p.2	La vie du village.	p.8
Éditorial, sommaire	p.3	La fête des Marrons	p. 9
La rentrée des écoliers	p.4 et 5	La vie culturelle	p.10
Les travaux de la rentrée	p.6	Zoom : paroles de voyageurs p.11	
Le columbarium	p.7	Agenda des manifestations p.12	



La rentrée...

102 ÉLÈVES À L'ÉCOLE

Le jeudi 1^{er} septembre, 102 élèves faisaient leur rentrée à l'école. Un effectif très légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Parmi eux, quelques enfants de plus de deux ans, pour la première fois admis à l'école en «très petite section» de maternelle.

- Les écoliers étaient répartis dans quatre classes et confiés aux enseignantes :
- Léonie Vincent et Christine Gonnelli, 28 élèves de très petite, petite et moyenne section.
 - Amandine Clément-Guy et Josefa Moulinas, 24 élèves de grande section et de cours préparatoire.
 - Ghislaine Vadon, 25 élèves de cours élémentaires.
 - Sandrine Pescatore, la directrice et Josefa Moulinas (le jour de décharge directoriale), 25 élèves de cours moyens.

L'équipe pédagogique est secondée par Laurence Valentin, aide en maternelle et Marie-Pierre Manuel, qui assure une intervention journalière d'une heure auprès des élèves de grande section.

Présents au moment de la rentrée, le maire et les adjoints en charge des dossiers évoquaient avec les parents les nouvelles contraintes en terme de sécurité. Ils en profitaient pour leur rappeler les règles essentielles de stationnement en vigueur aux abords de l'école et les consignes liées à la récupération, par des personnes habilitées, des enfants à la sortie des cours.



LES ENSEIGNANTES REÇUES À LA MAIRIE



Ne dérogeant pas à une tradition instaurée de longue date, le maire Jean-Louis Didier, accompagné de ses adjoints, recevait les enseignantes le jeudi 8 septembre après la classe.

L'occasion pour les élus de faire connaissance avec les nouvelles venues dans l'équipe, de revenir sur les travaux effectués pendant l'été dans les locaux scolaires, de dresser un premier bilan de la rentrée et d'évoquer les projets de l'année.

Notamment le séjour d'une semaine en montagne des classes de cours élémentaires et cours moyens, programmé juste avant les vacances de Noël. Un projet financé par le Sou des écoles, les familles des enfants et par une subvention de 5 000 € de la mairie.



LA CUISINE DE GUILLETTE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

L'ambiance était festive, le lundi 17 octobre dans la cour de l'école où s'était installé le food truck (camion-restaurant) de « La cuisine de Guillette ».

Une animation mise en place à la rentrée par l'entreprise de restauration collective Guillaud, fournisseur des repas de la cantine, avec l'idée de faire une étape par an dans chacun de ses établissements clients.

L'objectif : faire plaisir aux convives en leur proposant un pique-nique en musique et un menu frites-kebab servi par Guillette, la mascotte abeille.

Un repas peu ordinaire, à l'opposé des menus habituels, élaborés par le traiteur de manière traditionnelle, avec des produits de saison et dans le respect des règles diététiques.

LES ÉCOLIERS EN QUÊTE DE MARRONS

Le mercredi 19 octobre, pour leur dernière matinée avant les vacances automnales, les élèves ont fait l'école buissonnière !

Encadrés par leurs enseignantes et par des parents volontaires, ils se sont rendus en forêt avec pour consigne de faire le plein de marrons ! Et ainsi apporter leur contribution à l'organisation de la 45^{ème} Fête des marrons.

Au retour de la promenade, les châtaignes étaient en effet confiées aux anciens agriculteurs qui, quelques jours plus tard, les grillaient et les offraient au public participant à la manifestation.





LES DERNIERS MOIS DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Pendant des années, l'association des familles a pris en charge l'organisation de la cantine, de l'accueil périscolaire et de l'accueil loisirs la Ruche, pendant les vacances scolaires. Puis, celle des Nouvelles Activités Périscolaires, depuis la mise en place, il y a trois ans, de la réforme des rythmes scolaires. Une gestion qui au fil du temps s'avérait de plus en plus lourde pour l'équipe de bénévoles.

En septembre dernier, les membres du bureau, démissionnaires, n'ayant pas trouvé de successeurs convoquaient une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle était votée la dissolution de l'association, effective au 31 décembre de cette année.

La question se posait alors de la pérennité de ces services périscolaires, de leur abandon ou de leur reprise par la mairie. La discussion était abordée en conseil municipal qui, le 20 octobre se prononçait à l'unanimité pour la municipalisation des services.

Le travail se poursuit actuellement pour en déterminer les modalités en collaboration étroite avec la directrice, Caroline Boyer et son équipe d'animatrices.



LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Tout comme l'an dernier, les Nouvelles Activités Périscolaires sont programmées sur deux séances hebdomadaires, les lundis et jeudis de 15h00 à 16h30.

Les parents inscrivent leurs enfants dans une ou deux activités de leur choix, pour chaque session comprise entre deux périodes de vacances scolaires.

Au premier trimestre, les enfants ont eu la possibilité de participer à des ateliers

artistiques de danse, des ateliers sportifs de football et jeux de cour, des ateliers créatifs de laine, de vannerie, de décorations de Noël, de maquillage artistique, de jardinage, des ateliers d'initiation au cirque ou au secourisme.

Ces activités sont encadrées par les animatrices de l'association des familles, par des personnes bénévoles et par des intervenants extérieurs.



SOU DES ÉCOLES

En septembre, le Sou des écoles réuni en assemblée générale élitait son bureau constitué par le président Alexandre Grolleau, la trésorière Cécile Genevey, son adjoint Emmanuel Cellier, la secrétaire Sophie Éperdussin et son adjointe Peggy Savignon. Les autres membres du bureau sont Mylène Copier, Christelle Marillat, Marjorie Poesy et Luc Valéro.

L'équipe s'est investie pendant la fête des Marrons, le samedi après-midi aux côtés du club cyclo, organisateur du stand de ravitaillement à l'arrivée des randonneurs et des vététistes. Et le dimanche matin en tenant la buvette.

Tout au long de l'année, le Sou des écoles organise des manifestations pour financer des projets scolaires. Notamment une vente de choucroute le 25 novembre, une tombola le 25 mars. Et la kermesse de la fête de l'école en fin d'année.

DES COURS DE DANSE À LA RENTRÉE

L'an dernier, Sarah Goliard, professeur de danse de l'association Résonance, encadrait des séances NAP d'éveil à la danse appréciées des enfants.

Il y a quelques mois, elle faisait part à la mairie de son souhait d'ouvrir des cours dans le village, pour répondre à une demande qu'elle ne peut pas satisfaire à La Côte Saint-André, faute de locaux disponibles.

Favorable à sa requête, la mairie lui proposait une mise à disposition

gratuite de la salle des fêtes pour ses cours, en contrepartie de l'encadrement, bénévole, d'une séance hebdomadaire de NAP.

Depuis la rentrée, les écoliers bénéficient de ces séances le lundi.

Le mardi, une douzaine de fillettes participent aux deux cours de danse classique programmés de 17h à 19h, et une dizaine d'adultes au cours de danse contemporaine dispensé en début de soirée.





Les travaux de la rentrée

LE CURAGE DE LA SERVE

Début novembre, l'entreprise GMTG Gabillon procédait au curage de la serve du Moulin.

Au fil du temps, une couche importante de vase s'était déposée dans ce plan d'eau alimenté par le Biel et la Bordèche.

Après avoir vidangé la serve, 2 500 tonnes de vase étaient extraites sur une hauteur d'environ 1,20 m. Un enrochement était fixé sur sa partie nord-ouest pour bloquer les gros dépôts.

Le volume d'écrêtage de la serve est de 800 m³. Les boues ont été recyclées sur les terres agricoles de la commune. Ces travaux d'entretien ont été réalisés pour réduire les risques d'inondation en cas de fortes intempéries. Leur coût s'élève à 18 000 €.



LE NOUVEL APPENTIS DE LA SALLE ST-MAURICE



La reconstruction de l'appentis jouxtant la partie ouest de la salle Saint-Maurice, écroulé accidentellement en début d'année dernière est en voie d'achèvement. Elle avait été envisagée par la mairie en accord avec l'Association d'Éducation Populaire, propriétaire des lieux, mis à la disposition de la commune par convention.

La surface de l'appentis a été augmentée par rapport à celle d'origine, pour gagner en fonctionnalité. L'installation d'un point d'eau et d'un branchement électrique amélioreront le service aux associations et aux particuliers qui utiliseront ou loueront la salle.

Les travaux de maçonnerie et de réseaux ont été réalisés par l'entreprise Couturier, ceux de toiture par l'entreprise Manchon.

Le crépi et la pose d'un volet roulant seront réalisés ultérieurement.

Le coût total des travaux s'élève à 32500 €, dont il faudra soustraire 8500 € de remboursement par l'assurance.

LE CHEMINEMENT PIÉTON DE LA PLACE DE LA VOGUE

En début d'année, des travaux avaient été effectués sur la portion de la route de la Bièvre comprise entre le chemin de Lempis et la place de la vogue, pour limiter la vitesse des véhicules et sécuriser le cheminement des piétons.

En septembre, ce cheminement était prolongé jusqu'à la route du Dauphiné, sur la partie Est de la place de la vogue, et matérialisé par une signalisation horizontale.

Le coût de ce chantier s'élève à 15 000 €.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

La réfection de la salle de classe située sur la partie ouest du bâtiment mairie a été faite par l'entreprise Concept-Plâtre, la remise aux normes de l'électricité par Olivier Berthelot, ouvrier qualifié des services techniques, et la confection d'un grand placard à rayonnages par l'entreprise Âme-Bois.

Coût des travaux : 7 000 €.

RAPPELS

Les propriétaires de terrains jouxtant le domaine public ont l'obligation de tailler leurs haies afin de ne pas masquer la signalisation et gêner la progression des piétons.

Les déchets doivent être mis à l'intérieur des bacs de tri correspondants. Tous les autres types de dépôts sont interdits à l'intérieur et à l'extérieur des conteneurs.

Les déchèteries sont gratuites, pratiques et facilement accessibles !

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : 14h - 18h
 - mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
 - mercredi et samedi : 9h - 18h.
- ☎ 04 74 20 33 03.

Déchèterie du Liers à Nantoin

- lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h
 - mardi : 14h - 18h
 - samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- ☎ 04 74 54 13 73.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Le territoire de demain, parlons-en maintenant !



Programme :

- Accueil et ouverture de la réunion

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) : une étape clé pour définir les priorités du territoire de demain

- Comprendre ce qu'est le PADD, sa place dans le PLUi et dans quel cadre réglementaire il s'inscrit

Des enjeux identifiés au projet de territoire : quelles orientations pour le PADD ?

- Comprendre les orientations du PADD au regard des enjeux et atouts du territoire de Bièvre Isère
- Échanges avec le public

Du PADD à sa traduction réglementaire : quelles suites pour la démarche du PLUi ?

- Découvrir les prochaines étapes du PLUi suite à la finalisation du PADD
- Échanges avec le public
- Conclusions et rappel des modalités d'expression

Mercredi 23 novembre à 19h
Salle des fêtes de la Côte St-André
🌐 bievre-isere.com/ms/plui



Initiée il y a un peu plus d'un an, la construction du columbarium se poursuit. Les travaux sont réalisés par les employés des services techniques en parallèle aux tâches d'entretien sur la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux qu'ils assurent quotidiennement. Le mur destiné à accueillir les urnes est en voie d'achèvement, tout comme les enduits entre les cases.

- Les prochaines étapes consisteront à :
- construire le puits du souvenir, en galets roulés,
 - mettre en place les cavurnes,
 - faire les enduits et travaux de finition,
 - végétaliser l'ensemble de la structure.

LE PROJET :





La vie du village

LES 40 ANS DU GILLONNAY CYCLO CLUB

En 1976, la première ascension du col de Toutes-Aures par un groupe de cyclo-touristes du village préluait à la création d'un club cyclo. Et pendant des années, cette grimpe fut l'événement incontournable de la saison.

Le dimanche 11 septembre, le club présidé par Maurice Carrier organisait une journée festive dans la cour de la mairie pour fêter son 40^{ème} anniversaire. Une occasion pour les nombreux adhérents, anciens et nouveaux de se remémorer leurs souvenirs en s'arrêtant devant les photos et coupures de presse de l'exposition et en regardant les vidéos.

Ouverte à tous, la journée était agrémentée d'un pique-nique et ponctuée d'animations. Notamment les démonstrations de VTT des jeunes de l'école cyclo créée en 2009. Et le défi de pédaler en continu pendant toute la journée sur deux home-trainer pour parcourir l'équivalent de 400 km.

Présents lors du moment officiel en fin de matinée, les élus du territoire se prêtaient volontiers au jeu. Une façon de montrer leur intérêt pour un club très impliqué dans la vie du village et au-delà. Et dont les membres s'investissent la semaine suivante sur l'organisation des épreuves cyclistes du Bièvr' Athlon et en octobre sur celles des randonnées vététistes de la Fête des Marrons.



LES VOISINS FONT LA FÊTE

En juin, les familles habitant route du Dauphiné, entre la rue de l'Église et la rue du Bourg s'étaient donné rendez-vous chez Claudine et Christian Guillaud pour la deuxième édition de leur fête des voisins.

Une soirée conviviale et gourmande autour de la paella cuisinée par le maître de maison que tous espèrent reconduire l'an prochain.

Le premier samedi de septembre, c'est chez Annie et Michel Ciampi que, pour la quinzième année consécutive, se réunissaient les voisins du quartier du Moulin. Au menu figurait, entre autres la paella concoctée par Daniel Burion.

À l'issue du déjeuner, les convives se retrouvaient dans la cour d'Andrée et Gilbert Gatel pour y disputer leurs traditionnelles parties de boules.





45^{ème} FÊTE DES MARRONS

En 1972, une cinquantaine de coureurs se présentait sur la ligne de départ du premier cross des marrons, aujourd'hui doyenne des courses sur route de l'Isère. Au fil du temps, la manifestation s'ouvrait aux enfants et aux adeptes du sport loisir et devenait fête des Marrons. En 2015, elle explosait tous ses records avec plus de 1 700 participants.

Les 22 et 23 octobre derniers, la 45^{ème} édition était à l'image des précédentes : sportive et conviviale ! Le samedi après-midi, sous un beau soleil automnal, plus de 700 randonneurs et vététistes s'élançaient au départ de Montgontier sur les circuits tracés par les organisateurs. Sur les chemins des coteaux pour les marcheurs, sur les routes traversant les communes voisines et au-delà jusqu'à Bizones pour les cyclotouristes.

Le dimanche matin, en dépit d'une météo maussade, l'engouement était le même chez les 170 coureurs en lice sur la boucle de 21 km du trail des Trois Châteaux. Et chez les 200 autres engagés sur le cross de 9 km. Deux épreuves où les vainqueurs de l'an dernier s'imposaient à nouveau. Ludvick Fernandes sur le trail, Mohamed Battani et Julie Martin sur le cross. Beaucoup d'enthousiasme aussi du côté des jeunes concurrents des courses enfants en compétition dans les jardins du château, devant un parterre admiratif.

Pendant ce temps, les anciens agriculteurs faisaient griller les marrons ramassés par les enfants et les offraient au public. Après la remise officielle des récompenses aux lauréats par les élus et organisateurs, la manifestation se clôturait par le traditionnel repas poule au pot, préparé par l'équipe de la maison d'accueil de Montgontier.



LES BALADINS AUSSI

Présents comme toutes les années sur l'organisation de la Fête des marrons, les Baladins, randonneurs de l'Automne ensoleillé, ont assuré le balisage, les inscriptions, le ravitaillement et la logistique des randonnées pédestres du samedi après-midi et du dimanche matin.

Dynamique, le club fêtait cet été son quinzième anniversaire. Ses membres se retrouvent un mardi après-midi sur deux pour marcher ensemble. Il organise également des sorties sur une ou deux journées. Notamment deux rencontres



annuelles avec le club drômois des Mill'pattes (notre photo). Répartis en cinq groupes, les randonneurs préparent à tour de rôle un itinéraire sous la responsabilité de leurs coordinateurs. Sont également

proposées des promenades accessibles à tous, dans le village et ses environs.

06 72 66 10 42



RICHARD DIDIER EN DÉDICACE À LA BIBLIOTHÈQUE

Au printemps dernier Richard Didier publiait aux éditions La fontaine de Siloé son livre « Paysan au temps des Trente Glorieuses ». Un témoignage sur sa vie de « paysan du Nord-Isère » et sur son engagement d'abord aux Jeunesses Agricoles Chrétiennes, puis dans les syndicats et organismes professionnels au sein desquels il assumera, sa vie durant, des postes à responsabilité. Un récit émouvant, illustré de nombreux documents d'archives.

Le samedi matin 24 septembre, Richard Didier était l'hôte de la bibliothèque, le temps d'une rencontre dédicace avec ses lecteurs. Parmi eux, des gens de Gillonnay, où Richard Didier s'établissait dans les années 50 en reprenant la ferme de Montgontier. D'autres, originaires de la région de Saint-Antoine l'Abbaye, son village natal où il passa la première partie de son existence. Et des relations professionnelles perdues de vue qui profitaient de l'occasion pour venir le saluer et le féliciter.

La rencontre se déroulait en présence de Gisèle, l'épouse de Richard, de Jean-Louis, maire de la commune, son fils, et de l'équipe de la bibliothèque. Elle se clôturait de manière conviviale autour du verre de l'amitié.



Le livre de Richard Didier est disponible à la bibliothèque et dans les librairies côtoises.

L'AUTOMNE À LA BIBLIOTHÈQUE

En septembre, la bibliothèque reprenait ses horaires habituels et ses animations auprès des scolaires.

Durant l'année scolaire, Évelyne Thoniel, bibliothécaire professionnelle, assistée de Marie Chenavas, bénévole, accueillent un lundi par mois, les élèves des classes de maternelle et de CP.

Par ailleurs, toutes les classes participeront au Prix Nord Isère. À cet effet, Évelyne Thoniel et Chantal Lossi sont intervenues dans chacune d'elles pour présenter aux élèves les livres sélectionnés à leur intention.

Le Prix Nord Isère a été créé il y a dix ans pour sensibiliser les enfants à la lecture et à la vie citoyenne. Après avoir lu les ouvrages pendant l'année, les enfants voteront pour celui qu'ils préfèrent, au cours d'une élection soumise aux mêmes règles que les élections officielles

i La bibliothèque est ouverte :

- lundi et mardi de 16h30 à 18h,
- mercredi de 15h à 17h,
- samedi de 10h à 12h.

📄 Adhésion : 10 € par foyer, gratuit pour les -25 ans.

Ses adhérents ont accès au catalogue commun, ainsi qu'à toutes les structures et tous les services du réseau de Bièvre-Isère-Communauté.

☎ 04 74 20 52 23 (heures de permanence).

DES « INTERSTICES SUR LA D73 »



En début d'automne, les artistes exposant « Au long de la D73 », se retrouvaient en salle des associations pour une première réunion de travail. L'occasion de dresser un bilan très positif de l'édition 2016. Plus de 350 visiteurs sont venus admirer les œuvres réalisées par 19 adultes, 4 enfants et par les élèves de l'école.

Depuis une quinzaine d'années, une vingtaine de peintres, dessinateurs, photographes, sculpteurs, céramistes... participent à cette exposition collective regroupant les œuvres d'artistes du village et des communes voisines traversées par la D73.

La prochaine édition aura pour thème « Interstices ». Elle se tiendra à l'espace Gyltiss les deux premiers week-end de juin. L'invité d'honneur sera Cyril Meary-Dubois. Un sculpteur sur métal et ferronnier d'art qui expose à partir du 26 novembre en salle Jongkind à La Côte Saint-André, en compagnie de son frère Bertrand, artiste peintre.

LA REVUE D'ACTUALITÉ DES CONFÉRENCIERS DE L'ARBRE

Leur humour potache, noir, grinçant, décapant, ponctué de jeux de mots et de références classiques a une fois de plus séduit l'auditoire de la salle des fêtes.

Le week-end du 22 octobre Consuelo, Constance, Confucius et Conquistador, campés par Jeanne Guillon, Marie-Christine Pénelon, Adrien Delsaux et Raymond Jouvin de la Compagnie de l'Arbre donnaient à la salle des fêtes trois représentations de leur 12^{ème} Conférence Complètement Contemporaine.

Une relecture de l'actualité de l'année « Pour rire mais pas que... » oscillant entre la poésie d'une envolée de bulles et la violence d'une tronçonneuse. Un inventaire à la Prévert, où se côtoyaient des supporters exaltés de l'Euro, deux Manuels pris dans les rythmes d'un flamenco endiablé, des noctambules toujours debout...

« Une année de distraction massive » résumée en deux heures par une équipe débordante de créativité, d'humanisme et d'espoirs.





JEAN PETIT : RÉALISER UN RÊVE D'ENFANT

« Le premier rêve que j'ai réalisé, une fois que j'ai été à la retraite, c'était de suivre un tour de France dans son intégralité. C'était en 2012 et j'ai suivi toutes les étapes, du départ de Liège à l'arrivée à Paris.

Pour les voyages autour du monde, l'idée remonte à mon enfance. Entre les cours de géographie et les aventures de Tintin qui se sont déroulés aux quatre coins de la planète, je me suis dit à ce moment là qu'un jour, j'irai vérifier par moi-même si ça ressemblait à la description !

La lecture de la biographie romancée d'Henri Charrière, Papillon, m'a donné l'idée de me rendre sur le site du bagne, à Cayenne, en Guyane. Ce sont ces critères qui ont déterminé mes choix. J'avais envie de voir le soleil de minuit, alors j'ai visité les trois pays de la Scandinavie et j'ai adoré la Norvège. Je voulais



découvrir les grands espaces américains et rencontrer d'autres cultures, je me suis rendu au Canada et aux États-Unis. Et au Mexique mais à cause de problèmes informatiques, ma visite de l'Amérique du Sud a été abrégée. L'Asie du sud-est m'a déçu : surpopulation, zones à la limite de l'insalubrité, normes aléatoires ! Le gigantisme et le luxe de Dubaï, construite sur le sable et la mer grâce à l'argent de l'or noir pour éblouir le monde m'ont laissé perplexe... J'ai terminé mon périple en mars dernier

par l'Australie, le nouveau monde de l'hémisphère sud et j'ai apprécié ses parcs animaliers et sa faune typique.

Aujourd'hui, je n'ai pas d'autres projets de voyages lointains car j'ai vu tout ce que j'avais envie de voir et j'ai épuisé le budget prévu à cet effet !

Par contre j'en ai d'autres sur des destinations plus proches et sur des séjours plus brefs, en Corse, au Portugal et en Europe centrale... ».



FRANÇOISE DÈCLE : ALLER VOIR SES ENFANTS À PIED



« Mon projet initial, c'était d'aller voir mes enfants à pied ! En avril 2015, je suis allée chez Ophélie qui habite dans l'Ain. En août chez Philémon en Ardèche. C'était chaque fois quatre jours de marche.

Pour la Bretagne où habite Pénélope, c'était plus compliqué. Surtout de s'absenter pendant un mois et demi. Il fallait aussi créer un itinéraire car il existe peu de chemins de grande randonnée sur cette diagonale. Cela représentait en gros quarante jours de marche pour mille kilomètres environ. Partir de chez soi pour aller vers... un but est très différent de randonner, même sur plusieurs jours. Il se passe autre chose dans la tête...

J'ai beaucoup aimé découvrir chaque jour des paysages, des lieux, ce qui s'y

passer, rencontrer des personnes, écouter et sentir la nature dans laquelle on est complètement immergé en marchant, me perdre un peu et arriver quand même à l'étape. Et aussi me découvrir capable de faire face aux aléas qui ont été nombreux compte tenu de la pluie et des inondations. J'ai marché seule mais pas tout à fait car en relation avec famille et amis au travers d'un genre de blog-journal que je tenais chaque jour.

À l'arrivée, après 1017 km, c'était le plaisir des retrouvailles avec mes petites filles Mélusine et Aliénor et leurs parents, mon mari. Et la satisfaction d'avoir mené à bien ce projet.

Avec aussi un petit creux : c'est fini... Et peut-être repartir ? ».

NELLY MEUNIER : UN SENTIMENT DE LIBERTÉ

« Il y a quatre ans, j'ai passé mon brevet fédéral d'animatrice de randonnée pédestre puis j'ai participé à un stage d'utilisation du GPS. J'ai suivi ces formations de la fédération française pour pouvoir encadrer des groupes de randonneurs. Je fais mes reconnaissances d'itinéraires seule pour être plus attentive au terrain et je ressens un plaisir immense de liberté dans la nature.

L'an dernier, je me suis dit que j'étais prête pour partir seule sur de grandes randonnées. Je suis partie de chez moi en direction de la mer. J'ai parcouru plus de

400 km en 11 jours en allant de gîte en gîte. Ce fut un sentiment de bien-être extraordinaire ! Ce printemps, je suis partie de Genève pour revenir à Gillonnay. En 5 jours, j'ai parcouru 170 km. Mais j'avais envie d'un peu plus...



En septembre, j'ai continué ma route sur les chemins de Compostelle, le GR 65 pour me rendre au Puy en Velay. Pour effectuer ces 190 km en 5 jours et demi et pour varier mes lieux de repos, j'ai goûté aux plaisirs de la caravane, de la roulotte, du mobil home et du chalet. L'an prochain j'envisage un autre itinéraire pour aller au Puy, en passant par Saint-Agrève et de là, je prendrai le sentier de Stevenson jusqu'à Alès.

Randonner seule, c'est mettre ses sens en éveil, apprécier la palette de couleurs offerte par la nature, percevoir les moindres bruits, découvrir des sensations que nombre d'entre nous ont oubliées... ».



L'agenda des manifestations

Vente de choucroute Mini-pucier

Vendredi 25 novembre
Devant l'école, de 16h30 à 18h30.
Organisé par le Sou des écoles.



Paella du Téléthon

Samedi 3 décembre

Salle des fêtes, à 12h.
Organisé par le comité des fêtes.
Réservations avant le 30 novembre
☎ 04 74 20 37 40 ou 06 75 31 79 62

Repas créole

Samedi 10 décembre

Salle A. Jacquier, S' Hilaire de la Côte, dès 11h.
Organisé par l'ADMR du Biel.
Sur place ou à emporter : 12 €.
Réservations avant le 5 décembre
☎ 04 74 54 62 85



Repas des Aînés de la commune

Dimanche 11 décembre

Salle des fêtes, à 12h.
Organisé par le CCAS.
Infos : ☎ 04 74 20 53 44



Vœux du maire et de la municipalité

Samedi 7 janvier

Salle des fêtes, à 18h.
Accueil des nouveaux habitants.
Infos : ☎ 04 74 20 53 44



À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : <http://tourisme-bievrevallaire.com>

Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André
☎ 04 74 20 61 43 ✉ tourisme@bievre-isere.com
- mardi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
- mercredi et samedi : 9h - 12h30
- dimanche, lundi et jours fériés : fermé